

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 12 décembre 2018

Présents : Comité Directeur : Serge BARRAGAT, Pierre BELLEUDY, José BOLO, Josselin CAZAUX (Président), Claude FULCONIS (Secrétaire), Patricia GAUBERTI (Trésorière), Gilles MAUTRET, Laurence MOSTEIRO, Alain RIGHI, Isabelle ROCHER, Christine SLAMTI, Jean SOGLIUZZO

Excusés : Clara FABRE, Nathalie FOURBET, Vincent CLARISSE (salarié de la Ligue)

Absents : Marie COROMINES, Samantha PEATIER, Pascale SARR

Le présent procès-verbal est relatif à la réunion du Comité Directeur de la Ligue PACA de la Montagne et de l'Escalade, qui s'est tenue le mercredi 12 décembre 2018, de 19h à 22h30, en visioconférence.

Plus du tiers de ses membres étant présent, le Comité Directeur peut délibérer valablement (en vertu de l'article 15 des statuts de la Ligue).

L'ordre du jour est le suivant :

- Point sur les rendez-vous du Président
- Validation du PV du CODIR du 30 juin 2018
- Composition du Comité Directeur
- Point succinct sur les activités des commissions Formation, Escalade, Montagnisme, Canyon
- Point Médical
- Bourse SNE PACA 2018 (validation des projets soutenus en 2018)
- Point sur les finances 2018 (exercice en cours)
- Ordre du jour Assemblée Générale 2019 du 9 février 2019, Aix-en-Provence
- Projets 2019
- Lignes directrices du budget prévisionnel 2019
- Conventions de Coopération Territoriale Ligue – CT
- Projet de Convention avec l'UNSS Aix-Marseille
- Projet de Convention avec le CREPS Sud Provence Alpes Côte d'Azur
- Questions diverses

Mot d'accueil du président pour remercier les présents à ce dernier comité directeur de 2018.

Après quelques petits ajustements techniques (1ère visioconférence avec le nouvel outil fédéral), démarrage effectif de la réunion.

Il est rappelé que tous les documents de la réunion ont été déposés sur l'espace Agora de la Ligue.

A noter, au niveau fonctionnement de la visioconférence, pour parer à une éventuelle coupure du micro par exemple ou autre problème technique, à chaque vote, il sera demandé à chaque membre de s'exprimer de façon claire et précise.

1 Point sur les rendez-vous du Président

Un document sur les différents rendez-vous du Président avait été transmis avec la convocation au Comité Directeur.

Le Président revient sur les événements majeurs.

2 PV du comité directeur du 30 juin 2018

En l'absence de remarques sur le projet de PV du comité directeur du 30 juin 2018 (joint à l'ordre du jour), le projet de PV est soumis à l'adoption du Comité Directeur et est validé à l'unanimité des présents.

3 Composition du Comité Directeur

Statutairement, cf. article 15 des statuts, « tout membre du comité directeur absent à trois séances consécutives de façon non justifiée est considéré comme démissionnaire, sauf vote contraire du comité directeur ».

Ont été absents sans informer de leur absence et sans justification a posteriori :

- Samantha PEATIER : 30/6/2018, 11/12/2017, 23/9/2017, sans prendre en compte le CODIR dématérialisé de février 2018, et la présente réunion.
- Pascale SARR : 30/6/2018, 11/12/2017, 23/9/2017, sans prendre en compte le CODIR dématérialisé de février 2018, et la présente réunion.

Proposition est faite au Comité Directeur de considérer ces 2 membres comme démissionnaires, et donc d'ouvrir 3 postes (rappel démission de Félix JOURDAN en février) pour accéder au CODIR lors de la prochaine AG (2 femmes et 1 homme, dont obligatoirement 1 « jeune »).

Cette décision est validée à l'unanimité des présents.

Le président prendra contact avec Samantha et Pascale pour les informer personnellement avant qu'elles ne reçoivent l'information par un autre biais. [Hors réunion : action réalisée le 17 décembre].

4 Assemblée Générale 2019

Proposition de la date de l'AG de la Ligue en février 2019 : le 9 février au CROS PACA (Cabriès) ou le 16 février (au CREPS PACA site d'Aix-en-Provence).

Après vote, décision est prise de tenir l'Assemblée Générale de la Ligue le samedi 16 février au CREPS d'Aix-en-Provence.

La trésorière envoie rapidement la demande de réservation au CREPS.

Les documents (convocation etc.) transmis dans les documents de la présente réunion seront mis à jour pour prendre en compte cette date d'AG et diffusés rapidement.

5 Commission Formation

Depuis notre dernier comité directeur, il y a eu quelques formations en escalade qui étaient programmées et qui ont été réalisées.

Au titre du Montagnisme, sur le site du CREPS PACA, rassemblement des instructeurs montagnisme le 15/9/2018 (5 présents), rassemblement des encadrants (brevetés ou non) de clubs le 13/10/2018, avec 16 participants, avec en parallèle, un recyclage initiateur montagnisme, avec 6 participants.

Mise en ligne de la formation au module météo du passeport jaune Montagnisme : cette formation MOOC (Massive Open On line Course ou FLOT Formation en Ligne Ouverte à Tous) a réuni 7 stagiaires à qui a été adressé une grille d'évaluation. 3 autres candidats à ce type de formation se sont manifestés. Claude attend de dépouiller les résultats du questionnaire pour modifier, le cas échéant cette formation et inscrire ces 3 nouveaux stagiaires.

Pour le calendrier 2018-2019, Vincent Clarisse [salarié de la Ligue] a mis en ligne les formations suivantes [en lien avec les formateurs de la région] :

- Escalade :
 - 3 initiateurs escalade
 - 6 initiateurs SAE (65 places proposées et 61 occupées)
 - 1 équipeur de site sportif
 - 2 juges de difficulté niveau 1
 - 2 juges de blocs niveau 1
 - 2 ouvreurs de clubs
 - 1 ouvrier compétition niveau 1
- Montagnisme :
 - 1 initiateur montagnisme
 - 16 stages M&E pour les modules des passeports
 - 2 stages de validation des modules des passeports
 - Modules alpinisme et ski-alpinisme
- Canyon :
 - Aucune formation n'a été déposée à ce jour

Arrivée de Gilles Mautret.

6 Commission Montagnisme

La commission montagnisme s'est réunie le 05/12/2018 et le compte-rendu est disponible sur l'AGORA Ligue PACA.

Le Directeur Technique National de la FFME, lors de l'AG à Nantes a informé qu'il ne pourrait pas nous laisser Nicolas Bonnet à disposition 10 jours comme l'an passé.

Contact avec Mathéo JACQUEMOUD originaire de Lus la Croix Haute et également entraîneur de l'équipe de France Jeunes comme vacataire de la FFME.

Les conditions financières ont été les mêmes qu'en équipe de France. Même prestation fournie.

Les rendez-vous nationaux sont :

- 15/12/2018 Championnat de France de Vertical Race à Méribel
- 12/01/2019 Championnat de France Individuel à Aussois
- 13/01/2019 Championnat de France de Sprint à Aussois
- 31/03/2019 Championnat de France par Equipe à Serre Chevalier

6.1 Proposition de prévisionnel Financier 2019

Cette proposition de budget tient compte :

- Des différents championnats (France & Régionaux)
- De 3 séances d'entraînement (1 seule de réalisée en 2018)
- Des formations aux modules des passeports (1 seul réalisé en 2018 pour le 06)

En 2019 l'entraîneur sera à notre charge (comme évoqué précédemment pas de mise à disposition d'un cadre fédéral en 2019).

La proposition de budget prévisionnel présenté a un déficit de 7 890€

6.2 Championnat Régionaux 2019

Le Championnat Régional de Vertical Race devrait avoir lieu à Valberg le 27/01/2019 (en attente de la réponse officielle de la mairie de Péone-Valberg)

Pour le championnat Régional Individuel, la seule compétition support possible est le « La Grande Trace » à Super Dévoluy le 02 février. Cette compétition étant déjà support d'une étape de la Coupe du Monde et de la Coupe de France, un contact sera pris avec le département Compétition de la FFME à Méribel afin d'avoir son aval. Affaire à suivre.

6.3 SHN (Sportifs de Haut Niveau) sur la liste ministérielle

La « cuvée » 2019 est moins nombreuse que la saison précédente

21 sportifs de PACA sont sur la liste Ministérielle soit une régression de 25% par rapport à 2018 (28)

10 sportifs en Ski Alpinisme (2/6 départements représentés) avec une régression de 16,5% par rapport à 2018 (12)

6.4 ERJA (Equipe Régionale Jeunes Alpinistes)

6.4.1 Bilan sportif 2018 (point d'étape)

A l'issue du stage de sélection à Annot du 27 au 29 octobre 2017, 12 candidats composent cette équipe dont 3 filles :

- 4 licenciés dans les Alpes de Hautes Provençes,
- 3 licenciés dans les Hautes Alpes,
- 5 licenciés dans les Alpes Maritimes,
- 2 stagiaires plus expérimentés participent également au co-encadrement.

6.4.2 Bilan Financier 2018

Les stages des mois d'avril et mai ont été annulés pour raisons budgétaires

Le résultat annuel (projection) est de -7491,79 € pour un budget prévisionnel de -9328,03€ qui avait été accordé en AG (sous réserve d'obtention des subventions escomptés, ce qui ne fut pas le cas => cf. partie finances du Comité Directeur).

A ce jour, aucun membre de l'ERJA n'a effectué son règlement annuel et le guide ne les a pas demandés lors du dernier stage malgré qu'il en eût été informé.

Une facture sera adressée à chaque jeune par Serge, avec copie au Président, charge à eux de la transmettre au club si le club les prend en charge.

6.5 Aide aux compétiteurs

2 enveloppes d'aides aux compétiteurs ont été validées par l'AG de février 2018 :

- Aide aux compétitions nationales (Coupes et Championnats de France) : 1000€

17 demandes reçues concernant 2 clubs et 5 compétiteurs :

Club	NOM	Prénom	Nombre de demandes	Somme de Aide proposée
Montagne Club Vésubien IGTA	BOURG	Dorian	1	50,00 €
	MEONI	Marie	2	75,00 €
	TONSO	Justine	2	75,00 €
Team Ecrins Haute-Alpes	MATTANA	Mallaurie	5	100,00 €
	GARCIN	Rémy	7	175,00 €
Total général			17	475,00 €

- Aide aux compétitions internationales (type coupe du Monde) : 250 €

5 demandes reçues concernant 1 compétitrice

Club	NOM	Prénom	Nombre de demandes	Somme de Aide proposée
Montagne Club Vésubien IGTA	TONSO	Justine	5	250,00 €
Total général			5	250,00 €

Les propositions d'aide sont soumises au vote du Comité directeur :

- Pour : 11
- Contre : 0
- Abstention : 1

Les aides sont validées à la majorité.

6.6 Règlement de la commission montagnisme

Un projet de règlement a été validé le 30 juin par le Comité Directeur.

Suite à la première campagne d'aide, il est proposé d'ajouter d'une précision sur l'aide « compétitions internationales ». Contrairement au règlement escalade, dans le projet de règlement montagnisme, nous n'avons pas limité l'aide totale pouvant être versée à un même compétiteur

Proposition d'alignement avec une aide maximale de 100€ par compétiteur.

- Pour : 11
- Contre : 0
- Abstention : 1

La proposition est adoptée à la majorité.

Au vu d'une part du contexte de réduction drastique des aides publiques, et d'autre part d'équité entre les membres des différentes équipes (ERJE, ERJA, ERJSA), proposition d'ajout d'un alinéa supplémentaire au niveau de la participation aux frais de chaque stagiaire de l'ERJSA : « Chaque stagiaire a à sa charge : [...] Une participation financière annuelle dont le montant est indiqué en annexe 1, payable lors du premier regroupement de la saison. Elle pourra être modifiée sur décision du bureau de la Ligue. »

- Pour : 11
- Contre : 0
- Abstention : 1

La proposition est adoptée à la majorité.

7 Commission Médicale

6 dossiers ont été passés en revue par Pierre Belleudy (ces dossiers sont consultables sur l'Agora –Ligue PACA) :

- Prévention des troubles du comportement alimentaire
- Surveillance médicale des athlètes :
 - o Surveillance Médicale Réglementaire SMR des athlètes haut-niveau
 - o Surveillance médicale des athlètes des équipes régionales et des clubs

Les modalités de prise en charge seront définies par la ligue PACA, les CT et les clubs.

Rappel : budget prévisionnel 2018

	CHARGES			PRODUITS		
	Prévisionnel 2018	Réalisé 2018	% P/R 2018	Prévisionnel 2018	Réalisé 2018	% P/R 2018
MEDICAL	4 200,00 €	- €	0%	- €	- €	
Suivi médical athlète	3 000,00 €	- €				
Actions de prévention / lutte contre les pratiques dopantes	600,00 €	- €				
Sport Santé	600,00 €	- €				

Le médecin de Ligue, à défaut de médecin de comité territorial, propose de recueillir l'ensemble des résultats de ces bilans, de les examiner à la lumière des contraintes de la discipline concernée (escalade ou ski alpinisme) et d'en faire un rapport sous pli confidentiel à l'athlète (aux parents si mineur) avec copie au médecin traitant désigné.

- Information et prévention antidopage

SE PROTÉGER DU DOPAGE

LES RÈGLES ANTIDOPAGE

AGENCE MONDIALE ANTIDOPAGE
<https://www.afld.fr>

Fixées par l'AMA, Agence mondiale antidopage, elles sont déclinées dans les pays et les fédérations internationales. Elles doivent être respectées par tout sportif qui participe ou se prépare à une compétition, quel que soit son niveau.

Ces règles sont édictées pour,

- préserver la santé physique et psychique des sportifs
- garantir l'intégrité des compétitions.

RECOMMANDATIONS DE L'AFLD AUX SPORTIFS

- Informer son médecin de sa pratique sportive (discipline, niveau, compétitions à venir) lors de toute visite donnant lieu à une prescription médicale et ne pas hésiter à lui demander conseil en cas d'automédication ;
- Ne pas confondre ordonnance et Autorisation à usage thérapeutique (AUT, TUE en anglais) ;
- Être vigilant lors de l'achat de compléments alimentaires et de produits diététiques de l'effort, notamment sur Internet ;
- Se tenir informé, auprès de sa fédération, de l'AFLD ou de tout autre organisme, de la réglementation antidopage en vigueur et de ses éventuelles modifications.

OUTILS
 Tester un médicament sur le site de l'AFLD.
<https://medicaments.afld.fr>

INFOS & CONTACTS

Pour faire une AUT, "Autorisation à usage thérapeutique"
 Site de la FFME : onglet "compétition" → antidopage
<http://www.ffme.fr/dopage/page/lutte-contre-le-dopage.html>

Pour les compétitions internationales
 Site internet de l'IFSC - <http://www.ifsc-climbing.org/>
 Site internet de l'ISMF - <http://www.ismf-aki.org/>

TOUS LES LIENS

écoute dopage

ffme

- Consultation spécialisée de médecine de haute altitude au CHU d'Antibes
 Interrogation de Pierre sur l'enveloppe non consommé en 2018, et sa proposition d'investir 2000 € auprès du Centre Hospitalier d'Antibes et plus spécialement la consultation de médecine d'altitude

Le problème est le retour sur investissement et le problème du suivi médical des athlètes de HN qui est bien distinct de cette consultation de médecine d'altitude.

Après discussion au sein du Comité Directeur, avis négatif du Comité Directeur pour cette proposition d'investissement.

- Sport santé

Depuis le 3 décembre 2018, le dictionnaire Vidal intègre la prescription du sport santé

Les réalisations sport santé en PACA : Gap Briançon et ?

Pierre indique un dossier élaboré par une députée LREM sur le financement du sport : ce dossier est consultable sur l'Agora-Ligue PACA.

Départ de Patricia GAUBERTI

8 Commission Escalade

8.1 Aide aux organisateurs de Coupe de France 2018 et aux compétiteurs

Les aides compétiteurs et organisateurs validées en juin ont été réglées.

8.2 Bourse régionale SNE 2018

Lors de la réunion du CPCT le 22 novembre, les 4 dossiers reçus ont été analysés.

Proposition de soutenir les 4 dossiers selon la répartition proposée par le CPCT :

Bourses SNE PACA 2018													
Dossiers retenus:											Montant total		
N°	CT / site	Site de la manifestation	Classement de la ville	secteur d'investissement	DÉP. territorial	Dépenses / matériel	Dépenses autres	Total	Montant demandé	% subvention demandée	Montant retenu par CPCT	% subvention retenue	Mont. tot.
1	CT FFME 86 - Basse de la Merve - Serres	Difficulté	Sportif	NORM		2 226,79 €	10 590,81 €	12 817,60 €	8 000,00 €	62%	1 500 €	12%	0 €
2	CT FFME 84 - Saint Léger du Ventoux	Difficulté	Sportif	NORM		30 960,48 €	2 989,81 €	33 950,29 €	3 000,00 €	9%	2 000 €	10%	4 594 €
3	CT FFME 85 - Basse de Quatre Chats - Fos	Difficulté	Sportif	NORM		844,04 €	2 270,80 €	3 114,84 €	3 000,00 €	96%	1 500 €	47%	0 €
4	CT FFME 33 - Bex de Sardée - Nèstres	Difficulté	Sportif	NORM		2 254,91 €	2 290,81 €	4 545,72 €	3 500,00 €	77%	1 500 €	33%	82 €
5													
6													
								44 817 €	21 700 €	48%	6 000 €	18%	

Alain soulève un problème sur l'enveloppe pour le 84 qui serait (selon Facebook) de 10000 €. Contrôle par Josselin pour connaître le montant de la bourse SNE fédérale. Cette somme intègre l'aide de la Ligue.

La proposition est soumise au vote :

- Pour : 10
- Contre : 0
- Abstention : 1

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8.3 Equipe Régionale Escalade

Prochain regroupement pendant les vacances de Noël

Regroupement sur le site du CREPS à Aix-en-Provence

25 jeunes

Encadrement : Florence PINET, Gérôme POUVREAU et Christophe SERRA

8.4 Règles d'accès aux championnats régionaux 2019 de difficulté

Suite à la réunion de la commission Escalade, proposition d'ajouter une dérogation pour l'accès aux championnats régionaux de difficulté jeunes et seniors : « en cas d'impossibilité de participer à son championnat départemental pour raison médicale, sur présentation d'un certificat médical d'inaptitude précisant explicitement l'impossibilité de participer au championnat départemental d'escalade pour raison médicale » et pour des demandes de dérogation sur cas de force majeure et/ou événements exceptionnels, la commission escalade pourra éventuellement autoriser un accès direct au championnat régional. La décision de la commission escalade est sans appel.

La proposition est soumise au vote :

- Pour : 9
- Contre : 0
- Abstention : 2

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8.5 Championnats régionaux 2019

Les dates, lieux et proposition d'officiels sont présentées au Comité Directeur.

Pour le régional de bloc, choix du PDJ à réaliser : José souhaite se positionner et Josselin lui cède sa place. Maxime sera chef ouvrier. Lieu prévu : Avignon. Hors réunion : en raison d'une capacité d'accueil très réduite, tout en gardant un partenariat avec Bloc Session, championnat relocalisé sur Marseille.

Pour le CRPB, Françoise sera PDJ et Corentin Chef ouvrier. Lieu : Saint Martin du Var.

Pour le régional de difficulté, Josselin sera PDJ (hors réunion : le dimanche, place de PDJ cédé à Marie afin qu'elle puisse avoir une présidence de jury régionale cette saison) et Kévin chef ouvrier. Lieu : Saint Martin de Vesubie.

Date et lieu du championnat régional de vitesse non encore fixé. Prospection en cours pour le refaire à Marseille comme en 2018.

Au niveau des compétitions d'escalade, Serge B intervient car il a reçu un message de JC Belliard (CT 06) qui a été interpellé par le DGA du CD06 pour avoir des infos sur la compétition à Saint Martin Vesubie. (Hors réunion : renseignements transmis le 13 décembre à Jean-Luc).

8.6 Projet de convention avec l'UNSS

Un projet de convention avec l'UNSS Service régional Aix-Marseille était joint à l'ordre du jour. Ce projet est une déclinaison de la convention nationale et fait suite aux nombreux échanges entre la Ligue et l'UNSS sur le sujet de l'escalade.

Longs échanges concernant la responsabilité des organisateurs (la Ligue) d'une compétition avec des licenciés UNSS.

Rappel : les compétiteurs doivent être inscrits par leur section sportive.

Josselin demande la position du Comité Directeur sur le projet de convention (en l'état) :

- Favorable : 4
- Abstention : 4
- Demande de « creuser davantage » : 3

Même si le Comité Directeur est favorable à la mise en place d'une convention avec l'UNSS, quelques points se doivent d'être approfondis avant d'envisager une signature.

La question « responsabilité » doit donc être « creusée » avant le prochain Comité Directeur.

8.7 Point d'étape – Projet de convention avec le CREPS PACA

Un projet de convention avec le CREPS PACA était joint à l'ordre du jour.

Josselin fait un rappel du contexte (fermeture du Pôle France Jeunes depuis fin août) et rappelle que contrairement aux souhaits initiaux du DTN, il n'y aura pas de Pôle Espoir à court terme dans le projet en cours avec le CREPS PACA.

Le projet de partenariat avec le CREPS concerne principalement 2 domaines :

- La formation (avec pour nous Ligue, a minima la mise en place d'un CQP Escalade)
- La dynamique Haut Niveau et accès au Haut Niveau avec les équipes régionales jeunes escalade. Dans ce cadre, une dynamique au niveau des Microbes Poussins Benjamins pourrait être mise en place avec une mise à disposition à mi-temps d'un CTS (Paul Dewilde).

Suite à quelques échanges sur le projet, Josselin demande l'aval du Comité Directeur pour poursuivre les discussions avec le CREPS. Le Comité Directeur est favorable (11 pour) à l'unanimité, avec la mise en place au minimum d'un CQP escalade.

Info de Pierre Belleudy, le Service Médical du CREPS devient Centre de Santé Sportive.

9 Point sur les finances 2018

Avant d'aborder un point à date sur les finances, Josselin donne quelques clés de lecture...

Subventions en très forte diminution : baisse d'environ 20 000 € en 2018

- Part « Ligue » du CNDS : ~ 50% de baisse
- Subvention Région Sud PACA : ~ 40% de baisse

CNDS : l'enveloppe versée par le CNDS comporte désormais une part dédiée aux CT dans le cadre du déploiement du Projet Sportif Territorial.

Pour 2018, suite au CPCT de novembre, seront redistribués aux CT dans le cadre de la réalisation des actions du PST :

CT04	1 000 €	CT05	1 000 €
CT06	1 000 €	CT13	1 500 €
CT83	1 000 €	CT84	1 000 €

Nous sommes sur une **prévision** de clôture légèrement déficitaire :

	CHARGES			PRODUITS			RESULTAT	
	Prévisionnel 2018	Réalisé 2018	% P/R 2018	Prévisionnel 2018	Réalisé 2018	% P/R 2018	Prévisionnel 2018	Réalisé 2018
FONCTIONNEMENT	48 900,00 €	28 891,38 €	59%	123 900,00 €	85 881,00 €	69%	75 000,00 €	89 999,42 €
FORMATION	40 000,00 €	46 817,80 €	117%	51 000,00 €	45 582,27 €	147%	- 9 000,00 €	- 1 265,53 €
ESCALADE	50 000,00 €	51 543,11 €	103%	10 700,00 €	8 721,35 €	82%	- 40 100,00 €	- 42 821,76 €
MONTAGNISME	42 750,00 €	18 339,67 €	43%	21 200,00 €	900,00 €	4%	- 21 550,00 €	- 17 439,67 €
CANYON	150,00 €	303,84 €	203%	- €	- €		- 150,00 €	- 303,84 €
MEDICAL	4 200,00 €	- €	0%	- €	- €		- 4 200,00 €	- €
TOTAL	186 800,00 €	142 886,00 €	76%	186 800,00 €	141 054,62 €	76%	- €	- 1 831,38 €

Mais cela masque le fait que **ce bilan intègre 22 300€ de reprises sur provisions (excédent de la saison 2017)...** à quelque chose près les baisses de subvention...

En détail :

- Canyon : en phase avec le prévisionnel
- Médical : pas d'actions menées en 2018 => lancement en 2019
- Formation : bonne année, avec quelques « prestations extérieures » (intervention sur DEJEPS). Le bilan est bien meilleur qu'escompté.
- Escalade : en ligne avec le prévisionnel, masquant des écarts internes importants
 - o Dépenses ERJE maîtrisées : « déficit » de 7000€ pour 12000€ dans le prévisionnel
 - o Dépenses compétitions mal estimées (1ère année avec les 4 championnats...) : déficit de 18000€ pour 9000€ dans le prévisionnel. Pour 2019, réflexion à mener de la manière de faire mieux avec beaucoup moins...
- Montagnisme : des écarts avec le prévisionnel, mais « déficit » en ligne avec le prévisionnel
- Fonctionnement : « douche froide » au niveau des subventions (FDVA = « 0 »)

Comme l'an dernier, le bénévolat sera valorisé dans le compte de résultat. Diffusion du même fichier que l'an dernier à venir et à retourner à Josselin pour fin décembre.

10 Projets 2019

Poursuite des activités 2018.

Des nouveautés pour 2019:

- Mise en place d'un CQP AESA
- Dynamisation de la politique « jeunes » en escalade avec mise en place de rassemblements Microbes – Poussins - Benjamins. Dans ce cadre, mise à disposition par le national d'un CTS à 50% : Paul Dewilde.

11 Lignes directrices du budget prévisionnel 2019

Au niveau du nombre de licenciés, nous sommes à peu près le même nombre de licenciés qu'à la même date en 2017, soit environ 7700. Il faut donc bâtir le budget sur la base de 8000 – 8500 licenciés. Au niveau national les licences augmentent d'environ 1%.

Au niveau des lignes directrices du budget prévisionnel 2019, Josselin rappelle une fois de plus, que même si nous devrions terminer 2018 peu ou prou à l'équilibre, c'est une année exceptionnelle dans la mesure où nous avons décidé à la dernière AG de réintégrer l'excédent de 2017 dans le budget prévisionnel 2018, et que les subventions ont fortement chuté.

En théorie, en 2019, nous devrions avoir droit au FDVA « formation »... à suivre...

Alain R propose l'augmentation du coût des formations et des inscriptions aux compétitions. Pour les compétitions, les possibilités d'augmentation sont limitées, avec des plafonds fixés par le national.

Un Comité Directeur « spécial budget » sera mis en place courant janvier (2^{ème} quinzaine). Pour ce dernier, il est proposé de préparer un budget prévisionnel « à tiroir » avec différentes augmentations : 0€, 1 € et 2 €. La majorité du Comité Directeur préconise de ne partir que sur 0€ ou 1 €.

Si possible, une vision pluriannuelle sera réalisée...

12 Convention de Coopération avec les CT

Pas d'avancée sur ce dossier.

Josselin diffuse des projets à 2-3 CT dans le courant des vacances de Noël avec un objectif de signature en février 2019.

13 Communication

En interne au Comité Directeur, l'espace Agora est mis en place pour le partage des documents des commissions et du comité directeur.

En sus des diffusions d'infos par mail et sur le site web de la Ligue, des infos sont diffusées sur la page Facebook.

14 Points divers

Réflexions d'Alain R : il y a beaucoup de volontaires pour la partie technique, animation, mais au niveau du CT 83, il y a de grandes difficultés à trouver des remplaçants sur les postes administratifs et envisager aussi le renouvellement.

Il y a cette même difficulté au niveau de la Ligue.

Serge revient sur le budget Montagnisme et s'étonne du montant des dépenses. Une vérification sera menée par Patricia pour voir s'il n'y a pas eu des erreurs d'affectation des dépenses.

En l'absence d'autres questions diverses et d'autres points, la réunion du Comité Directeur est close à 22h32.

A Marseille, le 2 janvier 2019.

Josselin CAZAUX
Président de la Ligue PACA

Claude FULCONIS
Secrétaire de la Ligue PACA